

**Procès-verbal (PV) de l'Assemblée Générale (AG)
du samedi 23.06.2012 de 11h30 à 12h30 à l'Étivaz
à l'alpage d'Esther et Nicolas Mottier-Gerber**

1. Introduction

1.1. Accueil

1.1.1. Le président Manuel Perret salue les personnes présentes et lit les noms des 17 personnes excusées. La formule retenue pour l'AG (visite de l'alpage avec démonstration de fabrication de fromage au feu de bois) semble bonne pour inciter les gens à venir : 18 membres votants sont présents, et 31 adultes et 8 enfants sont inscrits pour le repas bio préparé par nos hôtes.

1.2. Liste de présence

1.2.1. La liste peut être consultée au secrétariat.

1.3. Ordre du jour

1.3.1. M. Perret demande s'il y a des modifications, ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est adopté.

1.4. Scrutateurs

1.4.1. M. Perret propose de ne pas nommer de scrutateurs et de décompter lui-même les votes vu la configuration de la salle. La proposition est acceptée à l'unanimité.

1.5. Procès-verbal :

1.5.1. Le PV de l'AG 2011 ayant été mis très récemment sur le site internet, il en est fait lecture. Personne ne demandant d'y apporter des corrections, il est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités

2.1. COMITÉ : Le comité s'était réuni 5 fois en 2011. L'essentiel du travail avait été la gestion des membres, la professionnalisation du bulletin d'information, la gestion du site internet, la prospection publicitaire.

2.2. SECRÉTARIAT : Daniel Jaccard a été en programme d'emploi temporaire puis bénévole pendant son chômage, puis dès septembre engagé avec mesures de réinsertion professionnelle suivies d'une embauche à temps partiel en fonction des finances de l'Association.

2.3. ACTIVITÉS : Essentiellement le bulletin d'information et le site internet, mais aussi présence à AgroBIOrama (Lausanne), aux Herbettes en Fête (Charmey) et au Marché Bio de Morges. Le partenariat avec Biovalais avance bien : nous reprenons leurs membres consommateurs en leur proposant nos prestations.

2.4. Projets et perspectives

2.4.1. Continuer de croître : Nous devons profiter de l'engagement à 100 % de D. Jaccard pour progresser.

2.4.2. Continuer d'augmenter et de diversifier les privilèges : Magasins bio etc.

2.4.3. Marchés et foires bio → on sera présents en 2012, but = 3 événements.

2.4.4. Promouvoir l'agriculture biologique : Nous allons centrer nos efforts sur la vente directe et lui proposer des solutions novatrices via notre site internet et notre bulletin.

3. Présentation et adoption des comptes 2011

- 3.1. M. Perret explique qu'un couac de communication a empêché de convoquer les réviseurs à temps. Les comptes ont été vérifiés par la fiduciaire Borlan, 1418 Vuarrens.
- 3.2. M. Perret lit et commente les comptes, puis demande s'il y a des questions : ce n'est pas le cas.
- 3.3. M. Perret donne lecture du rapport de la fiduciaire, qui dit que les comptes sont en ordre.
- 3.4. M. Perret demande à l'AG d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité, ce qui est accepté à l'unanimité.

4. Modifications des statuts

- 4.1. M. Perret lit les modifications des statuts proposées, répond aux questions, puis les fait voter article par article en concluant par le vote global. Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité de même que la rétroactivité de l'article 10 (organe de révision) pour l'exercice 2010.

5. Élection du Comité

- 5.1. Les 5 membres actuels (Manuel Perret, Daniel Jaccard, Alain Perret, Anne Pécoud, Karine Contat) se représentent. Y a-t-il des autres propositions ou candidatures ? Une personne présente se propose, France Droz, qui est représentante pour BioPartner et Bio-Service. M. Perret la remercie et précise que, vu les difficultés vécues précédemment, elle sera d'abord invitée aux réunions du comité puis élue formellement en 2013 si tout se passe bien.

6. Élection de l'organe de révision

- 6.1. Le comité propose la fiduciaire Borlan, M. Pierre Alain Gruaz, Chemin Champ du Clos 14, 1418 Vuarrens, membre de l'Association depuis longtemps et qui a longtemps siégé au comité. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Divers

- 7.1. Facebook : Ça se développe gentiment...
- 7.2. Site internet : Proposition : rappels de visiter à envoyer par mail, chose à mentionner dans le bulletin d'information, mettre un fichet A5 d'appel d'adresse de courriel dans les prochains courriers.
- 7.3. Le bio de la Coop est-il vraiment bio ? M. Perret explique que oui et comment on peut en être sûr grâce au système de contrôle et de certification du label Bourgeon géré par Bio Suisse.
- 7.4. Un membre demande qu'on publie sur notre site internet la liste des abonnements pour les produits bio.
- 7.5. Un membre s'inquiète de l'évolution des finances de l'Association et demande ce que le comité compte faire. M. Perret répond que la cotisation a été augmentée, qu'un dossier a été déposé à la Loterie romande et qu'on baissera le taux d'emploi du secrétaire en temps voulu.

L'assemblée a été suivie sur place par un brunch bio avec les produits de la ferme et de la région.

